



*Commission
Historique*

AWIRS
CAHOTTES

(Hameau de Horion – Hozémont)

CHOKIER
FLEMALLE – HAUTE
FLEMALLE – GRANDE
IVOZ – RAMET
MONS

-LES CHRONIQUES-

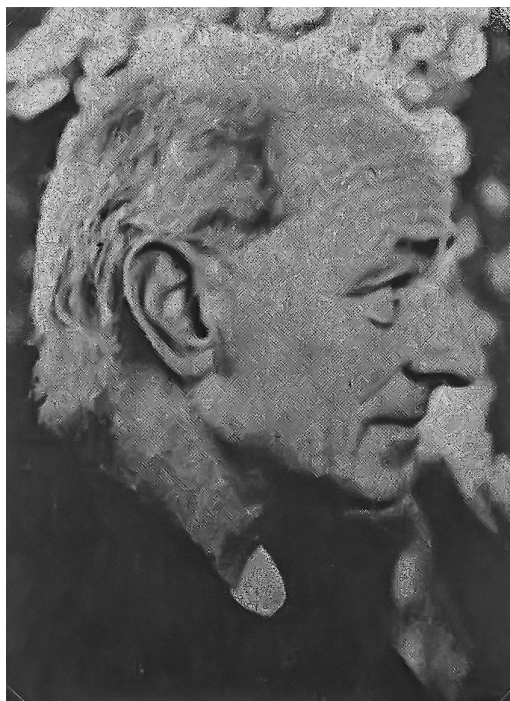
L'abbé Bentein, un prêtre pas comme les autres !

PÉRIODE

- Milieu du 20ème siècle -

L'ABBÉ BENTEIN, UN PRÊTRE PAS COMME LES AUTRES !

Cet homme grand, maigre que l'on voyait partout dans une vieille soutane éliminée, un léger sourire aux lèvres, une lueur douce au fond des yeux était un personnage hors du commun.



Il est né à Liège, le 22 mai 1908, de parents épiciers en Hors-Château. Il était le 6ème enfant d'une famille qui en comptait 9 (six garçons, dont plusieurs prêtres et trois filles).

Il a fait ses études primaires à Saint-Paul puis à Saint-Barthélemy. Ensuite, il entre au séminaire de Saint-Trond dont son oncle était le directeur. Il est ordonné prêtre le 17 décembre 1932.

Professeur à l'École Normale de Theux en 1933, il est nommé chapelain des Trixhes en 1935 puis, à partir de 1950 et jusqu'à sa mort en 1991, chapelain à La Brouck (commune de Trooz).

Il n'accédera jamais au titre de curé; il conservera jusqu'à la fin son état de chapelain ainsi que le port de la soutane.

L'image ci-contre, une copie (collection C. Martin) de moindre qualité d'une photo le montrant au début de sa période « à la Brouck ».

L'abbé Bastiaens lui succédera aux Trixhes de 1950 à 1951: ensuite, ce sera l'abbé Charles Denooz (de 1951 à 1993).

Sa vieille soutane ...

On ne peut évoquer le souvenir de l'abbé Bentein sans parler de sa soutane qu'il a toujours refusé d'échanger contre un costume classique : « *même sale, une soutane reste toujours une soutane* » disait-il.

Pour son 80ème anniversaire, les paroissiens de Trooz s'étaient cotisés pour lui en offrir une neuve qu'il avait fallu commander à Rome. C'était urgent car sa vieille soutane était réduite à une large bande de tissu éplignée au bord inférieur du manteau de l'abbé.

La passion des autres ...

Pour ceux qui ont un jour rencontré l'abbé Bentein, il n'y a pas de doute, ils ont croisé « un saint ».

Cet homme de Dieu (Catholique) était parfaitement humain, remarquable de charité et de don de soi.

Toujours présent lorsqu'il s'agissait d'aider les autres, rien ne pouvait l'arrêter. Comment mieux vous parler de cet homme qu'en vous confiant le témoignage de **Nicole Goffart** qui fut l'une de ses paroissiennes. Celle-ci, a écrit son témoignage en wallon, il est traduit en français par Christine Martin.

On priyèsse nin come lès-ôtes

Il ariva è nosse viyèdje quéquès annêyes divant l'guêre di 40.

Lu qui v'nève dèl vèye, si famille dimanéve Foû-Tchêstê, i s'afêtiha tot dreût â vikèdje dès djins dèl campagne.

I fât dîre, qui di ç'timps-là, « Lès Trîhes », so l'crêsse di Flémâle, ci n'êsteût qu'on ham'té qui n'comptéve nin pus d'deûs cints-âmes.

C'est po çoula qui nosse priyèsse ni pwèrtéve nin l'tite di curé : i n'êsteût qui l'tchaplin dizos lès ôrdes dè curé d'Flémâle.

Il aveût djusse li tchêdje dèl pitite tchapèle wice qui lès pèlérins vinînt di tot-avâ, po priyî Notru-Dame dè Bon Sécoûrs.

Un prêtre pas comme les autres

Il arriva dans notre village quelques années avant la guerre 40.

Lui qui venait de la ville, sa famille habitait Hors-Château, il s'accoutuma tout de suite au mode vie des gens de la campagne.

Il faut dire, qu'en ce temps-là, « Les Trixhes », sur les hauteurs de Flémalle, ce n'était qu'un petit hameau qui ne comptait pas plus de 200 âmes.

C'est pour cela que notre prêtre ne portait pas le titre de « curé » : il n'était que le chapelain sous les ordres du curé de Flémalle.

Il avait juste la charge de la petite chapelle où les pèlerins venaient de partout, pour prier Notre-Dame de Bon Secours.

Di tote manîre, por lu, lès tites, ça n'voléve nin dîre grand-tchwe.

I n'esteût nin l'ome à glêter d'avant on tite. Çou qui l'intérèsséve, c'esteût lès p'titès djins, lès mâlureûs. Po cès-là, i s'âreût côpé è qwate.

Djoû èt nut', on l'poléve aler trover è s'mohone. Ènn' a brâmint, d'alieûrs, qu'innmît mî dè ratinde li nut', po n'nin-t-esse vèvous !

Il aveût mètou al môde, divant l'eûre, lès djoûrnêyes « Pwètes â lâdje », save qu'è s'mohone, c'esteût tote l'annêye qui l'ouh èsteut -st-â lâdje.

Dji m'sovin qui, pitite bâcèle, avou lès ôtes èfants di mi-adje, dj'alève djouwer è s'coûr ou bin so l'tèrin qui djondéve li Cèrke.

Di ç'timps-là, vèyez-v', on n'aveût nin co sogne dè lèyî lès èfants djouwer èssoule sol pavêye.

Il arivéve à nosse tchaplin dè v'ni djouwer avou nos ôtes, dè piter d'vins on balon, di nos raconter dè istwêres, di nos djâzer d'ine sôrt ou l'ôte qui n'aveût téléfêye rin à veûy avou li r'lijion.

C'è-st-insi qu'on djoû, là qu'i nos èspliquéve di wice vinît lès nos d'famile, i m'diha, sins 'nn'esse trop sûr, qui dj'aveût mutwèt on tasyon qui m'néve dèl Bretagne.

Goffart ...le Goff....Dispôy, dj'a réfléchi èt dj'inme mî dé tûzer qui m'famile vikéve sûr â bwêrd di Moûse, èt qu'elle a qwité Lîdje di sogne dè toumer d'vins lès gofes qu'i-n-aveût è fleûve, à ç'moumint-là.

L'osté, tot djouwant, i nos arivéve d'aveur seû, mins nos n'rècorîs nin nosse mohone po beûre. Nos avîs l'dreût dè rentrer è s'couhène, minme qwand i n'esteût nin là, èt nos nos chervîs, on vère d'êwe. Dji r'veû co l'ârma wice qu'i-n-aveût quéquès hârdèyès jates èt saqwantès dispêrèyès assiètes.

S'i-n-aveût mutwèt avon, on djoû, dè bèles hièles, èlle avît sûr, dispôy, fêt plêzîr à 'ne saquî qu'enn'aveût mèzâhe.

Lès cofteûs èt lès linçoûs avît sùvou l'minme vòye, si bin qu'in-ivièr, là qu'i djaléve à pîres finde, li tchaplin discrotcha onk dè deûs ridôs dèl sin.ne dè cerke catolique po 'nné fé on cofteû .

On lî aminéve bin dèl hoye, di timps-in-timps, mins l'hopê ènn'aléve so pô d'timps. Sèyê après sèyê, li hoye dè tchaplin alève rêstchâfer lès mohones dè cis qui n'avît nin dè çanses po s'enné payî.

De toute manière, pour lui, les titres, ça ne voulait pas dire grand-chose

Il n'était pas l'homme à baver devant un titre. Ce qui l'intéressait, c'était les « petites gens », les malheureux. Pour ceux-là, il s serait « coupé en quatre ».

Jour et nuit, on pouvait aller le trouver dans sa maison. Il y en a beaucoup, d'ailleurs, qui préféreraient attendre la nuit, pour ne pas être vus !

Il avait mis à la mode, avant l'heure, les journées « Portes ouvertes », sauf que chez lui, dans sa maison, c'était toute l'année que la porte était ouverte.

Je me souviens que, petite fille, avec les autres enfants de mon âge, j'allais jouer dans sa cour ou bien sur le terrain attendant au « Cercle »

De ce temps-là, voyez-vous, on ne craignait pas encore de laisser jouer les enfants seuls sur le trottoir.

Il arrivait à notre chapelain de venir jouer avec nous, de « shooter » dans le ballon, de nous raconter des histoires, de parler de tout et de rien, chose qui n'avait parfois rien à voir avec la religion.

C'est ainsi qu'un jour, alors qu'il nous expliquait d'où venaient les noms de famille, il me dit, sans en être trop sûr, que j'avais peut-être un ancêtre qui venait de Bretagne.

Goffart ...le Goff...Depuis, j'ai réfléchi et je préfère penser que ma famille vivait au bord de la Meuse, et qu'elle a quitté Liège de peur de tomber dans les « gofes » du fleuve, de ce temps-là.

L'été, en jouant, il nous arrivait d'avoir soif, mais nous ne rentrions pas chez nous pour boire. Nous avions le droit d'entrer dans sa cuisine, même quand il n'était pas là, et nous nous servions un verre d'eau. Je revois encore l'armoire où il y avait quelques tasses ébréchées et quelques assiettes dépareillées.

S'il y en avait peut-être eu, un jour, de la belle vaisselle, elle avait sûrement, depuis, fait plaisir à quelqu'un qui en avait besoin.

Les couvertures et les draps de lit avaient suivi le même chemin, si bien qu'en hiver, comme il gelait « à pierres fendre », le chapelain décrocha un des 2 rideaux de la scène du cercle catholique pour en faire une couverture.

On lui amenait bien du charbon, de temps en temps, mais le « tas » s'en allait sur peu de temps. Seau après seau, le charbon du chapelain allait réchauffer les maisons de ceux qui n'avaient pas d'argent pour s'en payer.

Po s'moussî, c'èsteût co parèy. I pwèrtéve djoûrmay ine vîle soutane à frâgnes qu'aveût k'nohou dès mèyeûs djoûs èt qu'èsteût si tène, qu'on vèyève sès coûdes â d'triviès.

Qwand i féve trop freûd, i mètève è s'hatrê, ine longue neûre cravate qui lî pindève câzî disqu'à sès pîds.

Qwand l'guêre a-st-arivé èt qu'lès ârmêyes da Hitler ont-st-èvahi nosses payis, tot l'viyèdje a tronlé por lu, li djoû qu'il a gripé à pîce, po fé floter l'blanc drapô so l'fôrt di Flémâle.

Dè tîmps d'l'ocupâcion, on s'enné dotéve bin, mins on n'l'a mây sèpou qu'bin pus târd, il a catchî dès Djwifs èt dès Rêzistants, po lès mète à houte dèl fureûr des boches. Mins lès Al'mands l'ont rapris èt l'ont vi'nou arêster.

Ci djoû-là, l'ome pâhûle qu'il èsteut s'a k'dût come on lion.

Il a disqu'à rêtchî à vizâdje dès cis qu'èl vinît qwèri èt qui, vos l'pinsez bin, ni s'ont nin mèskèyou l'plèzîr dèl bate come plâte.

Mâgré lès côps qui plovît, l'ome ni s'rindève nin.

Qwand l'guêre a stu finêye èt qu'il a riv'nou d' l'Alemagne, i n'èsteût pus qui l'âbion d'lu-minme. Tot l'viyèdje èl ratindève.

Dj'aveû sîh ans mins dji m'sovin co dèl fièsse qu'on lî a fêt.

C'èsteût 'ne saquî, nosse tchaplin ! Il èsteût bon, corèdjeûs, i vikève tot près dès djins.

C'est mutwèt pace qui, divant d'èsse priyèsse, il èsteût tot simplumint in-ome.

Pour s'habiller, c'était pareil. Il portait toujours une vieille soutane en lambeaux qui avait connu des jours meilleurs et qui était si « vidée », qu'on voyait ses coudes au travers.

Quand il faisait trop froid, il mettait autour de son cou, une longue écharpe noire, qui lui pendait presque jusqu'aux pieds.

Quand la guerre est arrivée, et que les armées d'Hitler ont envahi notre pays, tout le village a tremblé pour lui, le jour où il grimpa au sommet du fort de Flémalle pour faire flotter le drapeau blanc.

Pendant l'occupation, on s'en doutait bien, mais on ne l'a su que bien plus tard, il cachait des juifs et des résistants, pour les mettre à l'abri de la « fureur des boches ». Mais les Allemands l'ont appris et sont venus l'arrêter.

Ce jour là, l'homme tranquille qu'il était s'est débattu comme un lion.

Il a craché au visage de ceux qui venaient le chercher et qui, vous le pensez bien, ne se sont pas privé du plaisir de le battre « comme plâtre ».

Malgré les coups qui pleuvaient l'homme ne se rendait pas.

Quand la guerre a été finie et qu'il est revenu d'Allemagne, il n'était plus que l'ombre de lui-même. Tout le village l'attendait.

J'avais 6 ans mais je me souviens encore de la fête qu'on lui a faite.

C'était quelqu'un notre chapelain ! Il était bon, courageux, il était proche des gens.

C'est peut-être parce qu'avant d'être prêtre, il était simplement un homme.

La période de guerre ...

Alors que l'exode avait vidé le hameau des Trixhes de sa population active (comme sur la rive droite, voir chronique Récits et Événements 1935-1946 1ère partie), l'abbé Beintin était resté pour secourir les personnes âgées et les soldats emprisonnés au Fort.

L'image de cet homme, en soutane éliminée, montant seul vers le Fort de Flémalle assiégé pour tenter d'y sauver la vie des derniers défenseurs est encore dans bien des mémoires. Dans son journal de campagne, à la date du 16 mai 1940, le Capitaine-Commandant Barbieux écrivait un texte (voir encadré). Nous avons repris celui-ci du fascicule « Les 100 ans de la Chapelle N.D.B.S. Des Trixhes (Flémalle », il a été réalisé par le comité de la Paroisse des Trixhes en mai 2003 (fascicule coll C. Martin).

Son action patriotique pendant la guerre fut sans aucune faille. Comme l'écrit Nicole Goffart, il cacha des juifs et des résistants. Il fut d'ailleurs arrêté et envoyé en captivité en Allemagne, mais pas sans un procès.

Voici le compte-rendu du procès de l'abbé Bentein paru dans « La défense des belges devant le conseil de guerre allemand » de Cassien Lhoest et Gaston Kreit, édition Pax à Liège, 1945. L'exemplaire de ce livre est de la Coll.

« Peu après-midi, le Chapelain des Trixhes s'avance vers le fort, venant à travers champs et faisant de grands gestes. Tout d'abord, l'ennemi ne l'inquiète pas. Mais arrivé à hauteur du saillant IV, il est pris sous le feu des mitrailleuses allemandes.

Nous le retrouvons indemne et prisonnier avec nous. Il venait offrir ses services aux victimes ... »

C. Martin.

« Grand comme tous les siens, d'une maigreur accentuée et l'allure ascétique, l'abbé Léopold Bentein, chapelain des Trixhes, comparaisait devant le Conseil de guerre, le 16 juin 1943. Son avocat n'était pas rassuré. Il avait rendu visite, deux jours auparavant, à son client, à St-Léonard et l'accusé faisait montre de dispositions tellement rugueuses vis-à-vis de l'occupant que le défenseur, habitué à l'atmosphère du Conseil, redoutait un éclat à l'audience. On vit rarement, lors d'un interrogatoire, un prévenu chercher si peu à minimiser sa participation aux délits reprochés.

Q. - Vous avez reçu des réfractaires à votre presbytère ?

R. - Oui.

Q. - Combien ? Le dossier parle de 70.

R. - De juin 41 à janvier 43, à la cadence de dix par mois, cela fait, si l'arithmétique est exacte, beaucoup plus.

Le Président jette, vers la Défense, un regard qui signifie : qu'est-ce cela pour un type ?

Q. - Vous avez eu chez vous le commandant Renkin, domicilié à Liège, rue de la Campine.

R. - Oui.

Q. - Vous connaissiez ses occupations ?

R. - Oui.

Q. - Comment le saviez-vous ?

R. - Quand il recevait ses hommes, il m'avait demandé de pouvoir le faire dans mon bureau et je le lui cétais volontiers.

L'adverbe « volontiers » fait bondir l'Auditeur militaire.

Q. - Vous avez falsifié de nombreuses pièces d'identité en faveur des juifs.

R. - Oui.

Q. - Vous saviez cependant que c'était contrevenir à une des ordonnances les plus impérieuses de l'occupant.

Léopold Bentein sourit, mais d'un sourire qui montre à l'évidence le cas qu'il fait de ce genre d'ordonnances.

Le Conseil devient plus nerveux.

Q. - Vous avez conduit des prisonniers français évadés à Namur.

R. - Oui, mais pas jusqu'à Namur.

Q. - Longrée, votre complice, a construit un tunnel qui part de sa maison et aboutit chez sa fille où a logé le commandant Renkin. C'était pour faire fuir ce dernier en cas d'alerte ?

R. - Longrée ignorait tout de notre activité : c'est un vieil homme de 62 ans, trop simplet pour être mêlé à toutes ces affaires.

Le Président interroge alors le second prévenu.

Longrée Albert est âgé de 62 ans, forgeron, paroissien de l'abbé Bentein.

Longrée est le type de l'ouvrier wallon extrêmement retors que personne n'intimide, pas même un Auditeur militaire allemand. Son avocat lui avait dit : « Soyez idiot » : il le fut superbement.

Des certificats aussi officiels que complaisants le déclarèrent fort en dessous d'une moyenne même sans prétention. Son interrogatoire valut un poème. Le traducteur suait sang et eau. L'accusé ne savait rien, pas même pourquoi il était ici.

Q. - Le tunnel entre votre maison et le logement du commandant a été fait par vous, pourquoi ? Hurlait le Président.

- Pour que ma petite-fille puisse en temps de pluie venir me voir sans se mouiller, répond, imperturbable, l'accusé.

- Mais ce tunnel à 1m70 de hauteur, clame l'Auditeur.

- Ma petite-fille grandira ..., repartit avec un sourire de première communiant, l'accusé.

Le Conseil hésite. Se fiche-t-on de lui ? Mais le jeu, difficile pourtant, de Longrée est si bien joué, il a l'air si parfaitement « idiot » que la Cour opine pour sa sincérité.

Le dit tunnel, au surplus, avait été organisé et monté par Maurice Laruelle, de Flémalle, qui avait joué dans le Front de la Résistance, un rôle de première ordre.

La défense de Longrée était un jeu, celle de l'abbé infiniment plus difficile. Il en fournit le thème lui-même.

Comme le Président lui demandait : « Mais pourquoi avez-vous fait tout cela ? »

Bentein répondit : « Nous avons mission d'accueillir tous les malheureux ; l'occupation ne modifie en rien notre rôle de prêtre. »

Cette crânerie commence tout de même à impressionner le Conseil. La Défense s'en aperçoit et base son argumentation sur ce thème : « Moins qu'un autre, le prêtre ne peut fermer sa porte aux malheureux, aux proscrits, aux parias. Le presbytère reste, malgré la guerre, le refuge de toutes les détresses. L'accusé ne faisait pas de politique, mais exerçait son ministère de charité. »

Quelques témoignages bien choisis, dépeignirent au Conseil de guerre l'exceptionnelle charité et le dévouement total du chapelain des Trixhes.

Tout cela réussit, car l'arrêt n'infligea à l'abbé que cinq ans de réclusion.

Longrée « emporta » six mois de prison.

Fort surpris, mais aussi fort satisfait, l'abbé Bentein se tourna vers sa famille qui avait assisté aux débats et qui n'osait trop manifester sa satisfaction ».

Dans le même ouvrage ... il est question de deux autres abbés de Flémalle.

« A la même audience où se jugeait l'affaire de l'abbé Léopold Bentein, chapelain des Trixhes, comparaissaient devant la Cour militaire, deux autres prêtres, l'abbé Wanet, curé à la Gleixhe et l'abbé Bawin, vicaire aux Awirs.

Le curé Wanet était accusé d'avoir favorisé l'ennemi. En fait, il avait caché au presbytère un « espion » traqué qui ainsi, avait échappé à la Gestapo. On lui reprochait également d'avoir détenu un revolver qu'on n'avait pas retrouvé et des cartouches qui, malheureusement, furent saisies sur le buffet. Sa défense, présentée par Maître Musch fut un petit chef-d'œuvre d'habileté. Malgré la gravité des charges, l'avocat réussit à persuader la Cour militaire que l'abbé Wanet ignorait tout de l'activité de son hôte, si bien que le prévenu fut acquitté de ce chef. Quand aux cartouches, elles ne pouvaient tout de même être aussi facilement « avalées » par le Conseil de guerre qui octroya, au curé, 4 mois de prison avec imputation de la détention préventive, si bien qu'à son heureuse stupéfaction, il fut rendu immédiatement à ses ouailles.

Le vicaire Bawin se voyait reprocher la détention d'un exemplaire de la Libre Belgique de novembre 1942, mais il était, non sans quelques raisons soupçonné de se livrer avec ardeur au sport, si répandu parmi les ecclésiastiques, de la diffusion de la « Hetzpresse », de la presse clandestine.

Maître Musch le dénia avec une force de conviction si bien jouée qu'elle convainquit la cour militaire. On ne retint à charge de l'abbé que l'exemplaire trouvé chez lui, ce qui lui valut le minimum, soit trois mois de prison. Ajoutons pour être objectif que la Cour était présidée par l'Auditeur Schwartz, un des plus fantaisistes et des plus indépendants que nous ayons connus et que l'accusation était soutenue par l'Auditeur Fischer qui restait modestement en dessous de la plus moyenne des valeurs professionnelles. »

Son retour de captivité...

On fêta chaleureusement son retour de captivité en Allemagne. Le 19 mai 1945, la foule se pressait pour l'accueillir. Les 3 photos (coll. C. Martin) qui suivent, sont évocatrices. On reconnaît aux Trixhes, la place avec les marronniers. Peut-être certains reconnaîtront-ils aussi leurs parents !



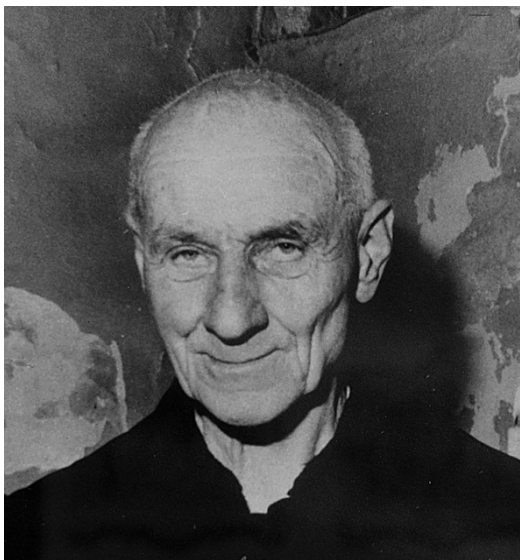


On reconnaît à l'arrière plan de cette photo, au moment du discours de l'abbé Bentein et de gauche à droite : Joseph ROYER, Bourgmestre; le curé RORIVE, de Flémalle-Haute; Dieudonné HEINE; un capitaine américain; M. HOUGARDY et Honoré BEGON.

Dès la fin de la guerre, sous son impulsion, des mouvements de jeunesse firent leur apparition aux Trixhes : la J.O.C (jeunesse ouvrière chrétienne) ainsi que ...troupe théâtrale ...

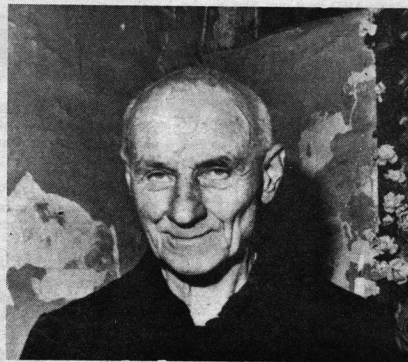
Ses idées ...

Sa dévotion à Sainte-Thérèse de Lisieux était proverbiale. On ne peut parler du chapelain Léopold Bentein et l'évoquer fidèlement sans parler de sa dévotion à la petite Thérèse de Lisieux qu'il qualifiait de « authentique maîtresse de la foi chrétienne ». Plusieurs années, après sa mort, on l'associait encore à la Sainte lors de la messe solennelle, lui dédiée, à La Brouck – Trooz où il a fini ses jours. Un extrait de presse, de 1994 évoque ces événements (coll. C. Martin). La photo le représentant fin de sa vie et utilisée dans l'article de presse circule un peu partout, la voici

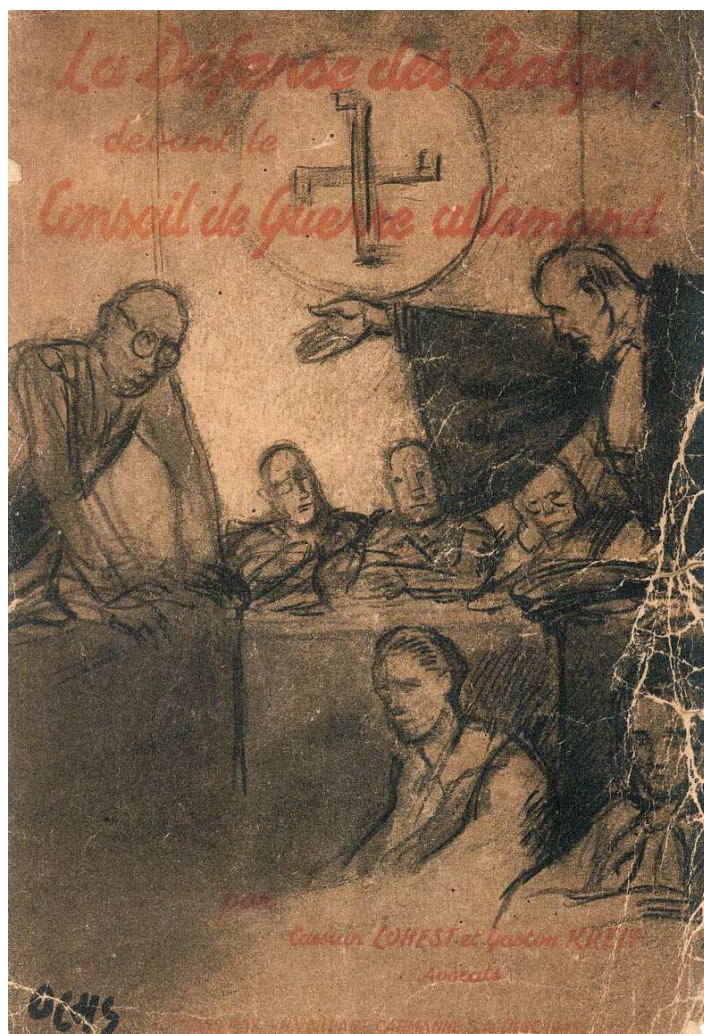


¹⁹⁹⁴ **Sainte Thérèse** **Ce samedi 1.10 à 18 h. 30** **à La Brouck - Trooz**

Messe solennelle en l'honneur de Thérèse de Lisieux dans la première église de Belgique qui lui fut dédiée, mais aussi à la mémoire du CHAPELAIN BENTEIN que beaucoup n'hésitent pas à considérer comme un saint.



Monsieur le chapelain BENTEIN aimait Sainte Thérèse. Pendant plus de quarante ans, il s'est dépensé chez nous, dans la paroisse dont elle porte le nom. Comme lui, nous fêterons Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus d'une manière toute particulière en unissant nos prières ce 1^{er} octobre à celles des pèlerins de Lisieux. Sainte Thérèse vous obtiendra de nombreuses grâces, comme une pluie de roses. Venez nombreux en l'église Sainte Thérèse à La Brouck - Trooz située à 2 km de Chaudfontaine, dans la commune de Prayon - Trooz. La chorale Saint Laurent de Prayon chantera aussi de nombreux cantiques à Notre Dame. Pour l'entretien de ce sanctuaire et le développement de son pèlerinage, tout don peut être versé au compte 088-2117194-67 La Brouck Sainte Thérèse, 4870 Trooz. Merci ! A bientôt !



Michel LIBERT, a écrit en 1991 « Le tic-tac de l'horloge » : un roman en hommage à l'abbé Bentein.

Basé sur des faits réels de sa vie rapportés particulièrement par Roger Debeer et Louis Puljitz. Ce livre édite une quinzaine de photos de l'abbé Bentein.

En voici la couverture, ainsi que celle de l'ouvrage « La défense des Belges devant le Conseil de Guerre allemand » que nous avons évoqué plus avant.

